

Tourteaux fermiers : attention à la matière grasse.

Les **tourteaux fermiers** de colza, de tournesol et de noix peuvent s'intégrer facilement dans la ration des brebis. Ils présentent toutefois un **petit inconvénient** : leur **taux de matière grasse**. Ce dernier est élevé. De plus, il reste soumis à d'importantes variations : de 10 à 30 %. **Si le tourteau fermier dose moins de 20 % de matière grasse, cela ne pose pas de problème particulier pour les brebis.** Le taux de matière grasse de la ration (fourrages + concentré) ne dépasse pas les 5 % recommandés pour les ruminants. Par exemple, équilibrer la ration à base de tourteau de colza fermier équivaut alors à en doubler la quantité par rapport au tourteau de soja sans pour autant diminuer la part de céréales. En revanche, si le tourteau est très gras, les quantités distribuées doivent être limitées à 500 g par brebis et par jour sous peine de problème sanitaire. Un dosage de la matière grasse par un laboratoire est peu onéreux. **Une attention particulière doit être portée aux agneaux,** y compris après le sevrage. Des taux de matière grasse supérieurs à 10 % entraînent des baisses notables de performances. Pour en savoir plus, une fiche technique est disponible sur ciirpo.idele.fr : « *incorporer un tourteau gras dans un mélange fermier* ».

Les activités du CIIRPO sont financées par l'Union Européenne et les conseils régionaux Nouvelle-Aquitaine et Région Centre-Val de Loire

La trituration du tourteau de colza est réalisée à la ferme

